

2022

**Rapport spécial sur les paiements liés aux activités
dans les industries extractives (article L.225-102-3
du Code de commerce)**

GROUPE EDF - EDISON

Table des matières

1. Introduction	3
2. Méthodologie du reporting	3
3. Synthèse des informations consolidées	5
4. Détail par pays	6
Italie	6
5. Informations contextuelles	7
Liste des filiales	7

1. Introduction

Historique

Edison est la plus ancienne société d'énergies d'Europe et l'un des leaders du secteur en Italie et en Europe. En 2022, Edison est présent dans plusieurs pays du monde et emploie plus de 5.500 personnes. Edison fait partie du groupe Electricité de France (EDF).

Cadre juridique

L'article 42 de la directive 2013/34/UE prévoit que « *Les États membres exigent des grandes entreprises et de toutes les entités d'intérêt public actives dans l'industrie extractive ou l'exploitation des forêts primaires qu'elles préparent et rendent public un rapport sur les paiements effectués aux gouvernements sur une base annuelle* ».

En France, la directive européenne a été transposée avec une date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

En Italie, la directive européenne a été transposée avec une date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Activité

Jusqu'au 17 décembre 2020, le Groupe Edison (ci-après dénommé « Edison ») a été actif dans le secteur des hydrocarbures à travers ses filiales situées en Italie, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, où Edison détenait des licences pour l'exploration et la production de gaz naturel et de pétrole brut.

Le 17 décembre 2020, Edison S.p.A. a finalisé la vente de la totalité du capital d'Edison Exploration and Production S.p.A., une société détenant toute l'activité E&P du groupe Edison, à l'exception de celles en Norvège et en Algérie, où les activités ont été conservées par Edison.

Le 25 mars 2021, Edison International S.p.A. a finalisé la vente de la totalité du capital d'Edison Norge AS, une société détenant tous les actifs E&P du groupe Edison en Norvège.

À ce jour, Edison ne détient qu'une participation (en qualité de non-exploitant) dans un champ de gaz en exploitation en Algérie par l'intermédiaire d'Edison Reggane S.p.A., détenue à 100 %. Le 29 juin 2022, Edison Reggane S.p.A. a signé un accord pour le transfert de sa participation dans ce champ de gaz à ses partenaires actuels et la transaction devrait être finalisée au cours du premier semestre 2023.

Edison est également engagée dans le développement d'infrastructures d'importation de gaz pour l'Italie et l'Europe, et par l'intermédiaire de sa filiale Edison Stocaggio S.p.A gère des activités réglementées (stockage). En particulier, nous avons inclus dans le présent rapport, les paiements effectués par Edison Stocaggio S.p.A. puisque dans certaines zones de concession (anciennement productives) où Edison Stocaggio effectue les activités de stockage, persiste une production (mineure) d'hydrocarbures à partir de certains puits.

De plus amples informations sur Edison sont disponibles sur le site officiel : www.edison.it.

2. Méthodologie du reporting

Champ d'application et validité

Edison a préparé un rapport consolidé sur les paiements au gouvernement, pour les activités liées à l'exploration, la prospection, la découverte, le développement et l'extraction de minéraux, de pétrole, de gisements de gaz naturel ou d'autres matériaux (activités extractives) en se référant au pays (Algérie) où

Edison détient des actifs suite à la réalisation, en 2020 et 2021 respectivement, de la vente d'Edison Exploration and Production E&P S.p.A. citée ci-dessus.

Dans le présent rapport, seuls sont envisagés les paiements aux gouvernements pour des entités juridiques impliquées dans des activités d'extraction ou de stockage, ou les paiements effectués pour le compte de ces entités du groupe, comme illustré ci-dessous. Les types de paiements concernés sont décrits plus loin dans cette section.

Gouvernement

Dans ce rapport, le terme « gouvernement » désigne toute autorité locale, régionale ou nationale d'un pays, y compris les départements, agences ou sociétés contrôlés par cette autorité.

Période de référence pour le rapport

Ce rapport couvre les paiements effectués au cours de la période suivante : 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Base de préparation

Ce rapport a été préparé en conformité avec les dispositions de la directive 2013/34/UE, sur la base des décaissements, et inclut les paiements directs au bénéfice des gouvernements effectués par les filiales et des co-entreprises, qu'Edison soit ou non l'exploitant. Les paiements importants entrant dans le cadre de ce rapport, tels que les impôts et les redevances, sont pour la plupart, effectués directement par Edison aux gouvernements. Cependant, dans certains cas, certains paiements aux gouvernements peuvent être effectués par l'opérateur au nom des membres de la co-entreprise. C'est souvent le cas pour les frais de superficie. Dans ce cas, Edison déclarera le paiement effectué par l'opérateur au nom d'Edison.

Périmètre

Edison a défini le périmètre des paiements faits aux gouvernements qui doivent être divulgués en fonction du cadre légal en vigueur. En particulier, Edison a considéré les paiements faits aux gouvernements par des filiales consolidées engagées dans les activités énumérées par la directive 2013/34/UE. Les paiements effectués par des entités non consolidées ne sont pas divulgués dans ce rapport, quel qu'en soit le montant.

Définition du projet

On entend par projet les activités opérationnelles au titre d'un contrat individuel, d'une licence, d'une location, d'une concession individuelle ou de toute autre convention similaire. En outre, dans certains cas, les activités opérationnelles au titre de différents accords « sensiblement interconnectés » (ex : accord de groupement et d'exploitation unitaire) sont prises en compte comme des projets à part entière.

Les paiements qui ne sont pas directement liés à un projet spécifique, mais qui sont effectués au niveau de l'entité (ex : les impôts sur les sociétés), sont ou seraient rapportés au niveau pour lequel le paiement est effectué, même si le paiement pris dans sa globalité pourrait se référer en partie à des activités hors du champ d'application de ce rapport.

Importance

Les paiements effectués au cours de la période considérée pour le présent rapport, sous forme de versement unique ou d'échéances, pour un montant inférieur à 100.000 euros ne sont pas inclus dans ce rapport conformément à l'article 46 de la directive 2013/34/UE.

Si aucun paiement, défini par la directive 2013/34/UE telle que transposée en Italie n'a été effectué, ou si seuls des paiements en dessous de ce seuil ont été effectués en faveur d'un pays spécifique, ce pays n'est pas affiché dans la section 4 de ce rapport.

Étant donné qu'aucun paiement (autre que les impôts en Italie) ne répond à la définition donnée de la directive 2013/34/UE telle que transposée en Italie, ou que seuls des paiements inférieurs à ce seuil ont été versés en 2022, aucun paiement n'est affiché dans ce rapport autre que les impôts payés par Edison Stoccaggio SpA et Edison Reggane S.p.A.

Devise du rapport

Lors de la préparation du rapport, les montants en devises autres que l'euro ont été convertis sur la base du taux de change annuel moyen.

Types de paiements divulgués au niveau du projet ou de l'entité juridique

Conformément au droit de l'Union Européenne, comme mis en œuvre en Italie, les types de paiements suivants doivent être divulgués pour les entités juridiques impliquées dans des activités extractives :

- a. **Les impôts** prélevés sur les revenus, la production ou les bénéfices des sociétés. Les impôts prélevés sur la consommation, tels que les taxes sur la valeur ajoutée, les impôts sur le revenu des personnes physiques, les taxes sur les ventes, les retenues à la source, les impôts fonciers et les taxes environnementales, sont exclus du champ d'application ;
- b. **Les redevances** sont des paiements fondés sur le droit d'utilisation continue d'un actif ;
- c. **Les primes de signature, de découverte et de production** sont des sommes à verser lors de la signature d'une concession pétrolière ou gazière, lorsqu'on découvre des ressources naturelles et/ou lorsque la production a commencé ;
- d. **Les droits de licence** sont généralement payés sur le droit à l'utilisation continue d'un actif ;
- e. **Les dividendes** comprennent les paiements aux gouvernements au lieu des droits de production ou des redevances. Dans ce contexte, les dividendes n'incluent pas les paiements aux gouvernements lorsqu'un gouvernement est actionnaire de la société, tant que le dividende est versé au gouvernement dans les mêmes conditions que celles applicables aux autres actionnaires ;
- f. **Paiements pour l'amélioration des infrastructures.** Ces paiements sont divulgués si Edison s'est engagée contractuellement à financer des services publics et des services d'utilité publique ;
- g. **Les droits payés au gouvernement hôte** correspondent à la part de production revenant au gouvernement hôte après que la production de pétrole ait été allouée pour couvrir les coûts et les dépenses dans le cadre des accords de partage de la production.

De plus amples informations sur les sujets environnementaux et l'investissement communautaire sont disponibles dans le rapport de développement durable d'Edison.

3. Synthèse des informations consolidées

La synthèse des informations consolidées présente la somme des paiements effectués par Edison au bénéfice des gouvernements par pays et par type de paiement. Cette vue d'ensemble est basée sur la situation géographique du gouvernement bénéficiaire.

Edison n'a transféré aucun droit de propriété et n'a versé aucun dividende en lieu et place de droits de production, de droits ou de redevances en 2022.

(En millions d'euros)	Impôts	Redevances	Dividendes	Droits	Primes	Amélioration des infrastructures	Droits du gouvernement hôte (Mbep)	Total
Italie	20,86	-	-	-	-	-	-	20,86
Total	20,86	-	-	-	-	-	-	20,86

4. Détail par pays

Italie

Depuis le début des années 50, Edison a toujours joué un rôle de premier plan dans le secteur énergétique italien, avec des découvertes d'une importance majeure dans le secteur de l'E&P. Les activités italiennes concernées par le présent rapport, à la suite de la vente des activités E&P décrites à la section 1 ci-dessus, ne concernent plus que la production mineure de certaines zones de concession (anciennement productives) où Edison Stocaggio exerce des activités de stockage.

Les tableaux, ci-dessous, présentent les paiements par projet et par gouvernement effectués dans le pays :

Paiements par projet									
(En millions d'euros)	Impôts	Redevances	Dividendes	Droits	Primes	Amélioration des infrastructures	Droits du gouvernement hôte	Total	
Entreprise	20,86	-	-	-	-	-	-	20,86	
Total	20,86	-	-	-	-	-	-	20,86	

Paiements par gouvernement									
(En millions d'euros)	Impôts	Redevances	Dividendes	Droits	Primes	Amélioration des infrastructures	Droits du gouvernement hôte	Total	
Impôts payés à l'administration fiscale italienne (« Agenzia delle Entrate »)	20,86	-	-	-	-	-	-	20,86	
Total	20,86	-	-	-	-	-	-	20,86	

La ligne « Entreprise » comprend les paiements d'impôts effectués par Edison Reggane S.p.A et Edison Stocaggio S.p.A. (une société active dans plusieurs domaines) pour lesquels, étant donné que les impôts sont payés au niveau de l'entité, nous avons indiqué le montant global d'impôts payés, indépendamment de l'activité à laquelle ils se rapportent.

En ce qui concerne le tableau des paiements par gouvernement, les « impôts payés » à l'administration fiscale italienne (« Agenzia delle Entrate ») comprennent 2,17 millions d'euros payés directement par

Edison Stoccaggio S.p.A. et 18,69 millions par Transalpina di Energia S.p.A., la société qui consolide fiscalement les entités italiennes d'Edison.

5. Informations contextuelles

Liste des filiales

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de toutes les filiales d'Edison exerçant une activité dans les secteurs de l'E&P et du stockage ainsi que leur pays de constitution et d'activité.

Cette liste ne comprend pas les sociétés qui ne sont plus contrôlées directement ou indirectement par Edison S.p.A. après la réalisation des transactions mentionnées dans la section 1 ci-dessus.

Filiales	Pays de constitution	Pays d'activité
Edison Stoccaggio S.p.A.	Italie	Italie
Edison Reggane S.p.A.	Italie	Algérie

Approuvé par le Conseil d'administration du 29 mars 2023.

Le Conseil d'administration

Le Président-directeur Général



Luc Rémont